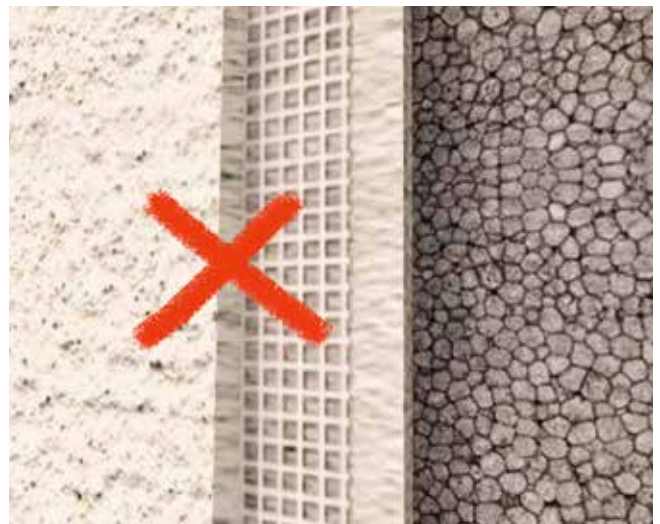


L'importance capitale du bon positionnement du treillis d'armature dans un système ETICS.

Le positionnement adéquat du treillis d'armature dans la couche d'armature d'un ETICS (External Thermal Insulation Composite System), ou système d'isolation des murs extérieurs en français, est crucial pour garantir le bon fonctionnement du système. En effet, il garantit sa résistance et la bonne répartition des contraintes thermiques. Chez xthermo, nous constatons encore trop souvent que tous n'en ont pas conscience. C'est pourquoi, nous énumérons les choses à faire et à ne pas faire lors de l'exécution de la couche d'armature dans un système ETICS.



Pour commencer, il est utile de rappeler ce que sont exactement la couche d'armature et le treillis d'armature.

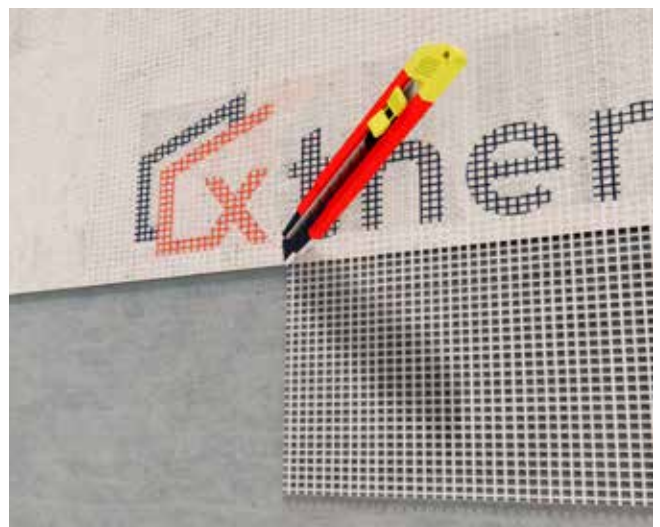
- La couche d'armature est composée d'un enduit de base et de ce treillis d'armature.
- Le treillis d'armature, quant à lui, est une trame en fibre de verre résistante aux alcalis, intégré dans cette couche d'enduit afin d'absorber les contraintes thermiques dans celle-ci.

Afin de garantir une performance optimale de l'ensemble du système ETICS et donc de la couche d'armature, il convient d'utiliser le treillis d'armature prescrit dans l'ATG du fabricant du système. La raison est toute simple : cette "fidélité au système" permet d'éviter un mauvais résultat aux performances imprévisibles.

Les choses à faire et à ne pas faire lors de la pose du treillis d'armature et de la couche d'armature

Les choses à faire :

- Placer le tissu d'armature dans le tiers extérieur de la couche d'armature. En d'autres termes, un tiers du mortier d'armature doit se trouver sur le tissu et deux tiers en dessous. Une truelle à peigne sera l'outil approprié pour parvenir à ce résultat. Le tissu d'armature doit évidemment être entièrement recouvert de mortier.
- Placez la couche d'armature à l'épaisseur prescrite. Vous trouverez des informations à ce sujet dans la fiche technique du produit utilisé.
- Veillez à ce que les différentes bandes de tissu d'armature se chevauchent d'au moins 10 cm.
- Après l'enrobage dans le mortier d'armature, coupez le tissu au ras de la face inférieure du profilé inférieur. Au niveau de l'angle de la façade et des ouvertures de celle-ci, le tissu sera aussi coupé au niveau de l'angle après l'enrobage. Les bandes de tissu faisant partie des profils ne sont pas des tissus d'armature et doivent être entièrement recouvertes par le tissu d'armature.
- Avant d'appliquer la couche d'armature, appliquez des bandes de tissu de 30 cm sur 30 cm en diagonale dans le mortier d'armature aux angles des ouvertures de fenêtres et de portes, car c'est là que se produisent les plus grandes tensions. Il convient également de placer une bande de tissu, préformée ou non, dans tous les angles intérieurs.
- Il est possible d'augmenter la résistance à l'impact du système ETICS là où le risque de charge mécanique est le plus élevé. Cela peut se faire en plaçant deux couches de tissu d'armature au lieu d'une - les bandes de tissu de la première couche de tissu d'armature ne doivent alors pas nécessairement se chevaucher - ou en appliquant un tissu d'armure sous le tissu d'armature normal.
- Respecter le temps de séchage de la couche d'armature avant d'appliquer la finition. En règle générale, il faut compter 1 mm/jour. Le temps de séchage variera en fonction des conditions climatiques. Plus l'humidité est élevée et/ou plus la température est basse, plus le temps de séchage sera long.



Les choses à ne pas faire :

- Maroufler le tissu d'armature plus loin que ce qui est préconisé. Un treillis noyé trop profondément ne pourra pas absorber les contraintes hygrothermiques de manière optimale, ce qui peut entraîner des fissures.
- Appliquer une couche d'armature plus mince que celle prescrite. Cela engendre des fissures sous l'effet des tensions thermiques et abîme l'enduit sous l'effet des sollicitations mécaniques.
- Appliquer une couche d'armature plus épaisse que celle prescrite par le fabricant. Cela entraîne des fissures dues à un retrait excessif lors du séchage ou à des tensions plus élevées sous l'effet des variations thermiques.
- Couper le tissu d'armature au-dessus du profilé de soubassement et pas au ras de l'angle de la façade ou des ouvertures de celle-ci. Des treillis coupés trop courts peuvent entraîner des fissures au niveau des angles supérieurs des ouvertures de la façade et/ou aux extrémités des profilés.
- Appliquer la couche de finition trop rapidement, c'est-à-dire sans respecter le temps de séchage de la couche d'armature. Si la couche d'armature n'est pas suffisamment sèche, l'enduit de finition peut être rejeté après la pose.



Contrôle de la position du treillis d'armature

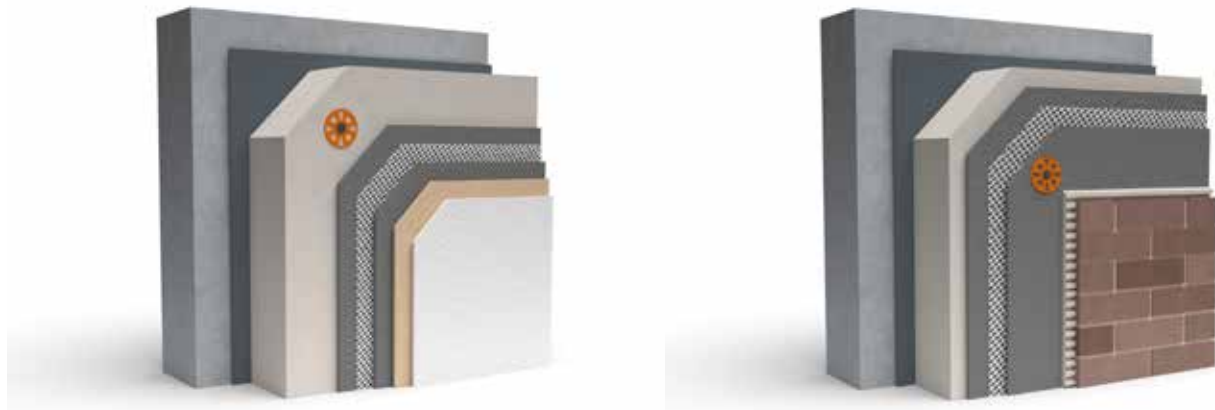
Il est possible de vérifier la position du treillis d'armature en grattant localement la couche superficielle du mortier d'armature à l'aide d'un objet pointu (sans endommager le treillis). Le treillis devrait alors apparaître à la surface !

[Téléchargez la brochure 'ETICS sur le chantier' sur le site web de xthermo !](#)

Pourquoi la “fidélité au système” est essentielle pour garantir la performance d’un système ETICS ?

Les réglementations relatives aux produits de construction stipulent qu’un système d’isolation des murs extérieurs (ETICS) doit être fermé. Cela signifie que des produits de la même marque ont été utilisés pour les différentes couches du système. La raison de cette exigence est simple : cette “fidélité au système” permet d’éviter un mauvais résultat final aux performances incertaines.

Un système d’isolation des murs extérieurs consiste en une combinaison de plusieurs couches : le mortier-colle, le matériau isolant, une couche d’armature, une couche d’adhérence et enfin une couche de finition. La seule façon de garantir une isolation optimale et durable du mur extérieur est d’utiliser des produits de la même marque pour toutes ces couches.



Un système fermé

Le fabricant du système de façade fournit le kit complet, y compris les accessoires assortis pour tous les ajustements. La législation européenne en matière de construction exige que les systèmes ETICS soient considérés comme des “kits”. Le fonctionnement de ce “kit” fait l’objet de tests approfondis. La certification européenne ETA et la certification belge ATG en confirment le bon fonctionnement. Les membres de xthermo, la fédération belge des fabricants de systèmes d’isolation des murs extérieurs, fournissent des systèmes dotés de ces certifications et offrent l’accompagnement nécessaire lors de la mise en œuvre.

Les projets ETICS nominés pour le EAE Award 2023-2024 sont connus !

Après une édition réussie en 2021, EAE, la fédération européenne des systèmes ETICS, organise pour la deuxième fois les EAE Awards, un prix qui récompense les projets utilisant des systèmes ETICS. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Bruxelles le 22 mai 2024.

Le concours européen a été lancé il y a deux ans pour mettre à l'honneur les applications exemplaires des systèmes Etics, aussi bien sur le plan technique, qu'esthétique ou en termes de durabilité. Cet événement a également pour objectif de prouver que la réalisation de bâtiments efficaces sur le plan énergétique peut aller de pair avec une architecture exceptionnelle. Les projets primés serviront à promouvoir les avantages des systèmes ETICS en Europe, en particulier en matière de performance énergétique.

Les projets ETICS nominés

“The curtain has been lifted!”, a déclaré avec fierté Ralf Pasker, directeur général de la Fédération européenne pour l'ETICS (EAE). Les nominés pour l'EAE Award 2023-2024 sont connus !

Le jury international s'est récemment réuni pour sélectionner 14 candidats sur 53 initialement en lice, provenant de 14 pays différents. La Belgique et l'Allemagne comptent chacune 3 nominés. L'Espagne, le Royaume-Uni et l'Autriche en comptent 2 chacun. La Slovénie et l'Italie ont chacune obtenu une nomination avec 1 projet.

[Consultez rapidement toutes les nominations ici !](#)



Rendez-vous sur le
site Internet :

www.xthermo.be


FACADE INSULATING SYSTEM ASSOCIATION

xthermo.be • p.a. IVP-Coatings
Bld Reyerslaan 80, 1030 Bruxelles
T +32 2 416 21 73 • www.xthermo.be

